

## Stratégie

Les Gérants privilégient les sociétés qui sont susceptibles d'avoir déjà traversé une période prolongée de sous-performance mais pour lesquelles le risque d'une baisse plus importante est limité. Comprendre le risque de baisse éventuel d'une société constitue un élément essentiel de leur processus d'investissement. Les Gérants adoptent une approche contraignante en se concentrant sur les actions délaissées et sous-évaluées dont le potentiel de reprise est ignoré par le marché. Ils suivent une approche sans contrainte et ciblent les meilleures opportunités où qu'elles se trouvent. Les Gérants privilégient les secteurs où les changements s'opèrent rapidement et dans lesquels la diversité des modèles d'entreprise fait naître un potentiel d'erreur d'appréciation des actions.

## Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus qui devraient être peu élevés.
- Le Compartiment investira au moins 70 % dans des actions de sociétés britanniques. Le Compartiment investira dans un éventail de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation.
- Le Compartiment peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Le Compartiment est géré activement et se réfère à l'indice FTSE All Share Index (l'« Indice »), exclusivement à des fins de comparaison.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.
- À compter du 30 septembre 2021, ce Compartiment ne sera plus éligible au PEA français (Plan d'Épargne en Actions).

## Caractéristiques du fonds

Date de lancement : 01.10.90  
 Gestionnaire de portefeuille : Alex Wright, Jonathan Winton  
 Nommé depuis le : 23.05.19, 01.11.19  
 Années chez Fidelity : 21, 17  
 Encours du fonds : 97 m €  
 Nombre de positions dans le fonds \*: 100  
 Devise de référence du fonds : Livre sterling (GBP)  
 Domicile du Fonds : Luxembourg  
 Structure légale du Fonds : SICAV  
 Société de gestion : FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.  
 Capital garanti : Non

\*Une définition des positions est présentée à la page 3 de la présente fiche d'information, dans la section intitulée « Mode de calcul et de présentation des données ».

## Caractéristiques de la part

D'autres parts peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

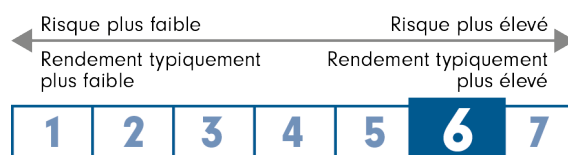
Date de lancement : 02.04.14  
 VL dans la devise de la part : 13,53  
 ISIN : LU1048714023  
 SEDOL : BKXGD50  
 WKN : A110XR  
 Bloomberg : FFUKAAC LX  
 Type de part: Capitalisation  
 Frais courants annuels : 1,94% (30.04.21)  
 Frais de gestion annuels : 1,50%

## Evaluation indépendante

Dernières informations disponibles à la date de publication. Cf. Glossaire pour de plus amples détails. Certaines agences de notation pouvant utiliser les performances passées pour produire leurs évaluations, ces dernières ne constituent pas un indicateur de performance fiable pour les résultats futurs.

Notation Scope : (D)

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque provient du document d'information clé à la fin du mois concerné. Étant donné qu'il peut être actualisé au cours du mois, veuillez consulter le document d'information clé pour connaître les informations les plus récentes.

- La catégorie de risque a été calculée à l'aide des données historiques de performance.
- La catégorie de risque ne constitue pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment, n'est pas garantie et peut changer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement fait l'objet d'un classement en fonction du niveau des fluctuations historiques des Valeurs liquidatives de la catégorie d'actions et, au sein de ce classement, les catégories 1-2 indiquent un niveau bas de fluctuations historiques, les catégories 3-5 un niveau moyen et les catégories 6-7 un niveau élevé.

## Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être à l'origine de gains ou de pertes accrus au sein du fonds.

Les résultats passés ne sont pas un indicateur fiable de performances futures. Les fluctuations des taux de change peuvent affecter les rendements du Compartiment.

## Comparateur(s) de performance

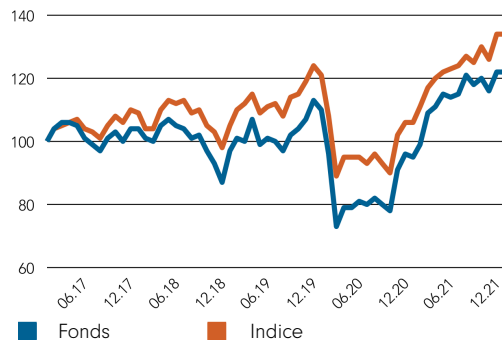
Univers de comparaison Morningstar EAA Fund UK Flex-Cap Equity

Indicateur de comparaison depuis le 02.04.14 FTSE All Share Index

L'indice de marché est indiqué à titre de comparaison uniquement, sauf référence spécifique dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1. Les tableaux de positionnement de la présente fiche d'information utilisent le même indice.

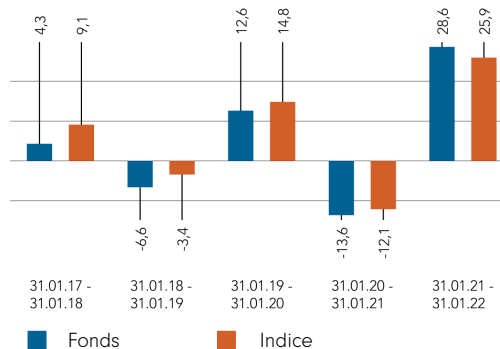
Si la date de prise d'effet de l'indice de marché actuel est postérieure à la date de lancement de la classe d'actions, l'historique complet est disponible auprès de Fidelity.

### Performances cumulées en EUR (recalculé en base 100)

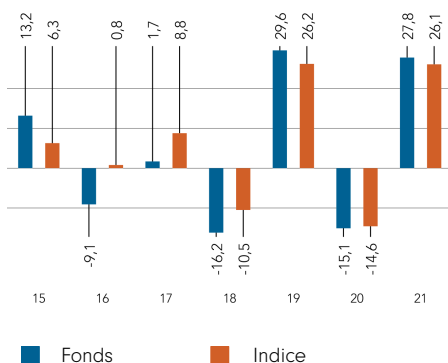


La performance est indiquée pour les cinq dernières années (ou depuis le lancement pour les compartiments lancés pendant cette période).

### Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)



### Performances par année calendaire en EUR (%)



### Volatilité et risque (3 ans)

Volatilité annualisée : fonds (%)	22,95	Alpha annualisé	-1,67
Volatilité Relative	1,27	Bêta	1,24
Ratio de Sharpe : fonds	0,36	Indicateur de déviation annualisé (%)	6,87
		Ratio d'information	-0,08
		R <sup>2</sup>	0,94

Calculs sur la base de données à fin de mois. Les définitions de ces termes peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

### Performances au 31.01.22 en EUR (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 02.04.14*
Cumulées du fonds	-0,4	1,4	-0,4	28,6	25,2	22,0	35,3
Cumulées de l'indice	0,2	3,1	0,2	25,9	27,0	33,9	52,8
Annualisées du fonds	-	-	-	28,6	7,8	4,1	3,9
Annualisées de l'indice	-	-	-	25,9	8,3	6,0	5,6

#### Classement au sein de l'univers de comparaison

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Y-ACC-GBP	5	4	5	3	8	15
Nombre total de fonds	18	18	18	18	17	17
Classement par quartile**	2	1	2	1	2	4

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée.

Base : VL, revenus réinvestis en EUR, net des commissions.

La source des indices de marché est RIMES et les autres données proviennent de prestataires extérieurs tels que Morningstar.

\*Date de début de performance.

\*\* Le classement par quartile concerne la catégorie d'actions principale, telle qu'identifiée par Morningstar. Il ne s'agit pas nécessairement de la catégorie d'actions décrite dans cette fiche d'information, et ce classement se rapporte à la performance dans le temps mesurée sur une échelle de 1 à 4. Un classement de 1 indique un placement dans le quartile supérieur (25 %) de l'échantillon, etc. Les classements reposent sur un historique de performance repris dans l'Univers du Groupe de référence. Conformément à la méthodologie de l'Investment Association, cet historique peut comprendre une extension de l'historique d'une catégorie d'actions antérieure, qui peut être différente de celle traitée dans cette fiche d'information. Le classement par quartile est un calcul interne de Fidelity International. Le classement peut varier en fonction de la catégorie d'actions.

Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre.

## Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du compartiment à un point donné dans le temps. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du compartiment.

Le tableau Exposition aux Actions ci-dessous présente une vision globale du compartiment. Il représente le pourcentage du compartiment investi sur le marché. Plus ce chiffre est élevé, plus la participation du compartiment à un mouvement de hausse (ou de baisse) du marché est importante.

La section "Définition des termes" en fournit une explication plus précise des différents éléments constitutifs du tableau.

Les tableaux d'exposition et de positionnement en page 4 permettent d'observer les investissements du compartiment sous différentes perspectives.

## Mode de calcul et de présentation des données

Les données relatives à la composition des portefeuilles ont été calculées et présentées en fonction de différents principes généraux, énumérés ci-dessous.

- **Cumul** : tous les investissements, y compris les instruments dérivés, liés à une société émettrice donnée ont été combinés en une participation globale (exprimée en pourcentage) pour chaque société. La participation cumulée est reprise dans la présente fiche d'information sous la forme d'une position. Lorsqu'une société est cotée dans deux pays différents, chacune des cotations peut donner lieu au classement d'une société émettrice distincte. Les Exchange Traded Funds (ETF) et dérivés sur des ETF sont traités comme des titres individuels, ce qui signifie qu'ils ne sont pas cumulés.

- **Classement** : pour les investissements cumulés, nous utilisons les caractéristiques sous-jacentes de l'entité émettrice ou les actions ordinaires pour établir le secteur, la capitalisation boursière et la zone géographique concernés.

- **Instruments dérivés** : tous les instruments dérivés sont intégrés sur la base de l'exposition et, le cas échéant, sont ajustés en fonction du delta. L'ajustement par rapport au delta exprime l'instrument dérivé en termes de nombre d'actions équivalent qui serait nécessaire pour générer le même rendement.

- **« Panier de valeurs »** : les valeurs représentatives d'un certain nombre d'actions de sociétés, comme les contrats à terme indicels ou les options, sont allouées à des catégories (tels que des secteurs) lorsque cela s'avère possible. Sinon, elles sont répertoriées dans la catégorie « Autre Indice/Non classé ».

## Exposition aux actions (% actif net)

	Expositions (% actif net)
Actions	103,9
Autres	0,0
Liquidités non investies	0,0

### Définition des termes :

**Actions** : pourcentage du compartiment actuellement investi sur le marché d'actions.

**Autres** : valeur des investissements hors actions (en dehors des fonds du marché monétaire), exprimée en pourcentage de l'actif net du compartiment.

**Liquidités non investies** : correspond à 100 % moins l'exposition en Actions du compartiment et moins la catégorie Autres. Il reste donc toute liquidité résiduelle non investie en action ou par le biais d'instruments dérivés.

**% de l'actif net** : les données sont présentées sous forme de pourcentage de l'Actif Net Total, soit la valeur de tous les actifs du compartiment après déduction de ses passifs).

### Exposition Secteur/Industrie (% actif net)

Industrie ICB	Fonds	Indice	Relatif
Industries	25,9	12,7	13,2
Services financiers	25,2	23,3	1,9
Biens de consommation cyclique	16,7	11,6	5,1
Énergie	8,2	9,3	-1,1
Santé	8,0	9,9	-2,0
Télécommunications	5,9	2,3	3,6
Biens de consommation non-cyclique	4,9	15,1	-10,2
Matériaux de base	4,5	7,7	-3,2
Services collectifs	2,7	3,3	-0,6
Technologie	0,9	1,5	-0,6
Immobilier	0,5	3,3	-2,8
<b>Exposition Totale Secteur</b>	<b>103,5</b>	<b>100,0</b>	
Autre Indice/Non classé	0,4	0,0	
<b>Exposition Totale Actions</b>	<b>103,9</b>	<b>100,0</b>	

### Exposition à la Capitalisation Marché (% actif net)

EUR	Fonds	Indice	Relatif
FTSE 100	35,4	80,7	-45,3
FTSE 250	34,0	16,1	17,9
FTSE Smallcap	5,4	3,2	2,2
Non FTSE	29,1	0,0	29,1
<b>Exposition Totale</b>	<b>103,9</b>	<b>100,0</b>	
Indice/Non classé	0,0	0,0	
<b>Exposition Totale Actions</b>	<b>103,9</b>	<b>100,0</b>	

### Exposition géographique (% de la VL totale)

	Fonds	Indice	Relatif
Royaume-Uni	80,7	100,0	-19,3
Irlande	6,0	0,0	6,0
France	2,8	0,0	2,8
Suisse	2,4	0,0	2,4
Grèce	2,3	0,0	2,3
États-Unis	2,2	0,0	2,2
Suède	1,7	0,0	1,7
Australie	1,2	0,0	1,2
Pays-Bas	1,0	0,0	1,0
Kazakhstan	0,6	0,0	0,6
Autres	2,8	0,0	2,8
<b>Exposition géographique totale</b>	<b>103,9</b>	<b>100,0</b>	
Autre Indice/Non classé	0,0	0,0	
<b>Exposition Totale Actions</b>	<b>103,9</b>	<b>100,0</b>	

### Principales positions (% actif net)

	Industrie ICB	Zone géographique	Fonds	Indice	Relatif
LEGAL AND GENERAL GROUP PLC	Services financiers	Royaume-Uni	4,5	0,7	3,8
SHELL PLC	Énergie	Royaume-Uni	4,3	6,0	-1,7
AVIVA PLC	Services financiers	Royaume-Uni	4,3	0,7	3,6
INCHCAPE PLC	Industries	Royaume-Uni	3,3	0,1	3,2
SERCO GROUP PLC	Industries	Royaume-Uni	3,2	0,1	3,1
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	Services financiers	Royaume-Uni	3,0	0,2	2,8
SANOFI	Santé	France	2,8	0,0	2,8
DCC PLC	Industries	Royaume-Uni	2,7	0,3	2,4
ROCHE HOLDING AG	Santé	Suisse	2,4	0,0	2,4
AIB GROUP PLC	Services financiers	Irlande	2,4	0,0	2,4

### Principales surpondérations (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
LEGAL AND GENERAL GROUP PLC	4,5	0,7	3,8
AVIVA PLC	4,3	0,7	3,6
INCHCAPE PLC	3,3	0,1	3,2
SERCO GROUP PLC	3,2	0,1	3,1
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	3,0	0,2	2,8
SANOFI	2,8	0,0	2,8
ROCHE HOLDING AG	2,4	0,0	2,4
AIB GROUP PLC	2,4	0,0	2,4
DCC PLC	2,7	0,3	2,4
HELLENIC TELECOM ORG SA	2,3	0,0	2,3

### Principales sous-pondérations (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
ASTRAZENECA PLC	0,0	5,5	-5,5
HSBC HOLDINGS PLC	0,0	4,4	-4,4
UNILEVER PLC	0,0	4,0	-4,0
DIAGEO PLC	0,0	3,5	-3,5
GLAXOSMITHKLINE PLC	0,0	3,3	-3,3
BP PLC	0,0	3,0	-3,0
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	0,0	3,0	-3,0
RIO TINTO PLC	0,0	2,3	-2,3
GLENCORE PLC	0,0	2,1	-2,1
RELX PLC	0,0	1,7	-1,7

### Concentration des positions (% actif net)

	Fonds	Indice
Top 10	32,9	37,0
Top 20	53,3	51,5
Top 50	86,9	69,7

#### Définition des termes :

**Indice** : l'indice utilisé dans les diverses rubriques de cette page est celui utilisé dans la section « Comparateur(s) de performance » en page 2 sous l'intitulé « Indicateur de comparaison »

**Principales positions** : sociétés dans lesquelles l'actif net total du compartiment est le plus investi en pourcentage. Les positions dans d'autres fonds - notamment des ETF (*Exchange Traded Funds*) - peuvent apparaître dans ce tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciaires font partie d'une catégorie « Autre Indice / Hors classement » qui n'apparaît pas ici.

**Principales surpondérations et sous-pondérations** : il s'agit des positions qui ont la pondération active la plus importante par rapport à l'indice. Les positions dans d'autres fonds - notamment des ETF (*Exchange Traded Funds*) - peuvent apparaître dans ce tableau mais, le cas échéant, les dérivés indiciaires font partie d'une catégorie « Autre Indice / Hors classement » qui n'apparaît pas ici.

**Concentration des positions** : illustre la pondération des 10, 20 et 50 premières positions du compartiment et la pondération des 10, 20 et 50 premières positions de l'indice. Cet indicateur n'établit pas de correspondance avec la répartition de la part du titre détenue entre le compartiment et l'indice.

Le **classement secteur/industrie** utilisé (GICS, ICB, TOPIX ou IPD) varie en fonction du compartiment. La description complète des classements GICS, ICB, TOPIX et IPD est présentée dans le glossaire. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre aux totaux indiqués.

## Mesures ESG

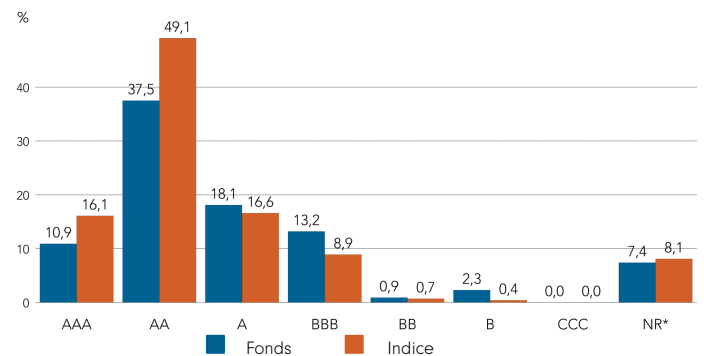
ESG fait référence aux critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance », trois facteurs essentiels utilisés pour mesurer la durabilité d'un investissement dans les titres d'un émetteur. Les critères « environnementaux » peuvent, par exemple, couvrir des thèmes tels que les risques climatiques et la raréfaction des ressources naturelles, les critères « sociaux » peuvent englober des problématiques liées à la main-d'œuvre et des risques associés à la responsabilité-produit comme la sécurité des données, et les critères « de gouvernance » peuvent inclure des sujets tels que l'éthique sociale et la rémunération des dirigeants. La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. La représentation de ces données est uniquement fournie à titre informatif. Si la catégorie SFDR du Compartiment indiquée est égale à 6, ce Compartiment ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Si la catégorie est égale à 8, les données présentées ne doivent pas être interprétées comme faisant la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales pour le Compartiment ou comme constituant un objectif d'investissement durable. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur notre site Web à l'adresse suivante : [www.fidelityinternational.com](http://www.fidelityinternational.com).

## Caractéristiques de durabilité (31.01.2022)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	AAA	N/A
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/\$M revenu)	322,2	160,2
Empreinte carbone (tCO2/\$M investi)	223	117,7
Catégorie SFDR	6	N/A

\* La mention « N/A » apparaîtra en l'absence de données ESG pour le Compartiment/l'indice ou si la couverture des titres sous-jacents est inférieure à 50 %.  
SN - sans notation

## Distribution des notations MSCI % (31.01.2022)



## Glossaire

**Notation ESG MSCI de la SICAV :** La notation ESG du Compartiment s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA, AA (meilleure note) à B, CCC (mauvaise note) en passant par A, BBB, BB (note moyenne).

**Intensité carbone moyenne pondérée :** elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2.

**Empreinte carbone :** Donne un aperçu normalisé de la contribution des Compartiments aux émissions carbone.

**Catégorie SFDR :** Indique la notation accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments dits « article 9 » visent un résultat ESG et sont des produits qui ont des objectifs ESG. Les Compartiments dits « article 8 » promeuvent des caractéristiques ESG ce qui doit constituer l'un des principaux objectifs du produit. Les Compartiments dits « article 6 » intègrent les risques liés à la durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments ne fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou n'aient l'investissement durable pour objectif.

**Distribution des notations MSCI :** Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à

## Clause de non-responsabilité

Source de notation ESG : ©2022 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission ; distribution ultérieure non autorisée. MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage.

Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Des informations plus actualisées sont disponibles sur <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>.

Source des données sur le carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données.

La catégorie SFDR est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

## Glossaire / notes supplémentaires

### Volatilité et risque

**Volatilité annualisée :** mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »). Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

**Volatilité relative :** ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

**Ratio de Sharpe :** mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (trésorerie, par exemple) dans la devise pertinente du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

**Alpha annualisé :** écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a dégage une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

**Bêta :** mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

**Indicateur de déviation annualisé :** mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

**Ratio d'information :** mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a dégage un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

**R<sup>2</sup> :** mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R<sup>2</sup> est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

### Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié. Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires. Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

### Rendement historique

Le rendement historique d'un fonds se base sur ses dividendes déclarés au cours des 12 mois précédents. Il est calculé en divisant la somme des taux de dividendes déclarés au cours de cette période par le prix à la date de publication. Les dividendes déclarés peuvent ne pas être confirmés et sont susceptibles de changer. En l'absence de données relatives aux dividendes déclarés sur 12 mois, aucun rendement historique ne sera publié.

### Classification sectorielle

**GICS :** La classification GICS (Global Industry Classification Standard) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices MSCI et S&P, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'un des 11 secteurs, 24 groupes d'industries, 69 industries et 158 sous-industries. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <http://www.msci.com/gics>.

**ICB :** La classification ICB (Industry Classification Benchmark) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices FTSE Russell, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'une des 11 industries, 20 super-secteurs, 45 secteurs et 173 sous-secteurs. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <https://www.ftserussell.com/data/industry-classification-benchmark-icb>.

**TOPIX :** l'indice Tokyo Stock Price Index, ou TOPIX, est un indice boursier de la Bourse de Tokyo (TSE) au Japon, qui suit toutes les sociétés domestiques de la « First Section » de la place. Il est calculé et publié par la TSE.

**IPD** désigne l'Investment Property Databank, fournisseur de services d'analyse de la performance et de référencement à l'intention des investisseurs du secteur immobilier. IPD UK Pooled Property Funds Index - All Balanced Funds est une composante des indices de fonds groupés IPD Pooled Funds Indices publiée trimestriellement par IPD.

### Evaluation indépendante

**Notation de fonds Scope :** La notation mesure l'équilibre du rapport risque / retour dans un fonds par rapport à ses pairs. La notation se base uniquement sur la performance des fonds ayant un historique de cinq ans. Les fonds lancés depuis moins de cinq ans font également l'objet d'une évaluation qualitative. Le style de gestion peut notamment être examiné. L'échelle de notation est A = très bon, B = bon, C = moyen, D = inférieur à la moyenne et E = médiocre.

**Les étoiles de la notation de fonds Morningstar :** La notation mesure l'équilibre du rapport risque / retour dans un fonds par rapport à ses pairs. Les notations en nombre d'étoiles se basent sur la stricte performance passée et Morningstar incite les investisseurs à les utiliser pour identifier les fonds qui méritent une recherche plus approfondie. Les 10 % supérieurs d'une catégorie de fonds recevront une notation 5 étoiles et les 22,5 % suivants auront une notation 4 étoiles. Seules les notations 4 ou 5 étoiles apparaissent sur la fiche d'information.

**Catégorie d'actions principale :** elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

**Informations importantes**

Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques, ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé. Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forme la structure globale de gestion de placements qui fournit l'information sur les produits et services dans les juridictions désignées à l'exception de l'Amérique du Nord. Cette information n'est pas destinée et ne peut être utilisée par des résidents aux Etats-Unis et s'adresse uniquement aux personnes qui sont domiciliées dans un pays ou territoire où la distribution des compartiments mentionnés est autorisée, ou dans lesquels cette autorisation n'est pas exigée. Sauf cas contraire, toutes les informations communiquées sont celles de Fidelity International, et tous les points de vue exprimés sont ceux de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo Fidelity International ainsi que le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg. Taux de croissance annualisés Morningstar, rendement total, performance médiane et classements du secteur - Source des données - © 2022 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations.

**France:** Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Tout investissement doit se faire sur la base du prospectus (en français) /document d'information clé (DIC) disponible en français pour l'investisseur et des rapports annuels ou périodiques actuellement en vigueur, disponibles sans frais sur simple demande en français sur le site <https://www.fidelityinternational.com> ou auprès de FIL Gestion. Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP03-004, 21 Avenue Kléber, 75016 Paris. Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations en français sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur : <https://www.fidelity.fr>.

**Luxembourg:** Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Tout investissement doit se faire sur la base du prospectus (en anglais, en français, en allemand)/document d'information clé (DIC) disponible en anglais, en français, en allemand pour l'investisseur et des rapports annuels et semi-annuels actuellement en vigueur, disponibles sur simple demande et sans frais sur le site <https://www.fidelityinternational.com>, auprès de nos Distributeurs et de notre Centre de Service Européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisée et supervisée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations en anglais sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur : <https://www.fidelity.lu>, en anglais.

**Suisse:** Fidelity fournit des services financiers pour l'achat et/ou la vente d'instruments financiers en vertu de la loi sur les services financiers (FinSA). Fidelity n'est pas tenu d'évaluer l'adéquation de la réglementation FinSA. Les investissements doivent être effectués sur la base du prospectus actuel (en anglais, allemand et français) et du KIID (document contenant les informations clés pour l'investisseur), disponibles en anglais, allemand et français ainsi que les rapports annuels et semestriels actuels gratuitement via <https://www.fidelityinternational.com>, nos distributeurs, notre European Service Center à Luxembourg FIL (Luxembourg) SA 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg et le représentant et agent payeur en Suisse, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich Publié par FIL Investment Switzerland AG Les informations fournies constituent publicité. Les informations fournies dans ce matériel de marketing ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de vente des produits financiers mentionnés dans ce document. Les investisseurs / investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamations et de litiges sur le lien suivant : <https://www.fidelity.ch> en allemand et en anglais.

CSO4925 CL1305901/NA French 28683 T1b